



© Archives paroissiales.

JEUDI 20 JUILLET

SAUMUR

**Orgue Le Helloco (1690) / de Momigny (~1793-1833) /
Goupil (1835) / Bonn (1847) / Gloton (1937) / Toussaint (2016)**

Église Notre-Dame de Nantilly

À L'ORGUE, ÉRIC LEBRUN

Historique de l'orgue

En l'église Notre-Dame de Nantilly, Pierre Le Helloco a réalisé un orgue entre 1685 et 1690. En quoi a consisté exactement son intervention ? A-t-il construit un instrument entièrement neuf, avec buffet ? A-t-il reconstruit et/ou agrandi un instrument préexistant ? Rien ne nous permet de répondre à ces questions qui sont d'autant plus cruciales que certains éléments de l'orgue actuel posent problème :

- Les buffets semblent archaïques pour cette fin du XVII^e siècle, même si l'on évoque des exemples bretons (encore que certains détails les rapprochent plus de l'école Maillard¹).
- Les styles des deux buffets (Grand-Orgue et Positif) ne concordent pas. On ne peut expliquer cela par le décalage de trois ans entre la date du début des travaux (1685) et celle du Positif (1688). Ce sont des délais normaux pour une telle entreprise et l'acte faisant allusion à la réception ne laisse pas supposer deux étapes distinctes.
- Le dos du Positif porte des marques de tirants de registres ; il est hautement improbable que ce système soit adopté lors de la construction d'un instrument cohérent en une seule étape. La disposition de ces tirants ne permet pas l'installation du mécanisme de tirage avec le sommier actuel. Un auteur du XIX^e siècle rapporte un on-dit, non vérifiable, selon lequel le Positif viendrait de Saint-Denis de Doué-la-Fontaine.
- Le mode de fixation des atlantes "soutenant" les tourelles latérales, tout comme le style de leur sculpture, fait penser à la réutilisation de pièces préexistantes.
- Dans ces buffets « archaïques », on trouve des sommiers d'une étendue (50 notes) qu'on ne rencontre que très rarement auparavant.

L'hypothèse la plus vraisemblable semble être la suivante : à partir d'un orgue préexistant, Le Helloco aurait construit un instrument neuf dans un buffet de Grand-Orgue également neuf dans sa structure, mais pour lequel il aurait récupéré la décoration du buffet antérieur ; et il aurait adjoind à ce buffet un Positif acquis d'occasion.

Cet orgue aurait pu comporter 17 jeux au Grand-Orgue, 8 ou 9 au Positif, le pédalier étant en tirasse permanente sur le Grand-Orgue.

Si les archives permettent de suivre la succession des organistes au cours du XVIII^e siècle, il n'est fait nulle part mention de travaux sur l'orgue lui-même au cours de ce siècle. L'orgue a-t-il été pillé lors de la Révolution ? Rien ne l'atteste. Mais à la suite d'une intervention modeste du facteur Momigny, entre 1806 et 1815, l'orgue ne compte que 8 jeux, d'ailleurs incomplets. Ce n'est qu'en 1835 qu'un marché est passé avec le facteur Adolphe Goupil, pour réparer, compléter, remettre en état, ajouter un Cornet et deux jeux d'anches en zinc, puis un nouveau marché en 1836 pour ajouter Flûte 4 et Quarte en plomb... et enfin, en 1843, pour ajouter un Bourdon 8 et un Prestant (peut-être d'occasion).

En 1847, c'est le facteur Louis Bonn (d'origine allemande, installé à Tours), qui entreprend un travail de véritable importance : nouvelle console de trois claviers, fourniture d'un Récit de 5 jeux, ajout de jeux au Grand-Orgue (Bourdon 16,

1. Paul Maillard (fl. 1575-fl. 1640), facteur d'orgues ayant travaillé à Paris et en province (NDLR).

Montre, Trompette et Grand Cornet, ces derniers jeux peut-être en remplacement de ceux fournis par Goupil ?).

En 1859, le facteur Charles Gadault renouvelle la soufflerie, et ajoute encore des jeux (Salicional et Dulciana au Grand-Orgue, Gambes 8 et 4 au Positif).

Un devis de Georges Gloton, en 1936, reste sans suite, seuls quelques menus travaux urgents sont réalisés (dont le remplacement de la Gambe 4 du Positif par une Tierce).

Un devis de Beuchet, à la fin des années 1950, n'a pas de suite non plus, pas plus en 1970... Les buffets sont classés le 21 septembre 1972, et la partie instrumentale le 16 juillet 1987. Un projet de restauration est établi par le technicien-conseil Jean-Pierre Decavèle, en 1989 (rapporteur : Jean-Albert Villard). Des travaux de remise en service de l'orgue sont confiés par la ville de Saumur, au facteur Jean-Pierre Conan, en 2004, sans autorisation des Monuments historiques.

L'association des amis de l'orgue de Saumur souhaitait une restitution « *du plus ancien et seul orgue baroque en Anjou* », qu'on replace sur les sommiers les mixtures qui lui manquaient, de déplacer le Récit dont la masse « *désbonne le buffet* », qu'on remplace les claviers incommodes, et qu'on ajoute une pédale indépendante, qui faisait gravement défaut, même si elle n'existait pas à l'origine. L'association émettait l'avis que les ajouts de 1847 « *n'étaient pas du meilleur Bonn* ».

Une étude préalable à la restauration a été commandée à notre agence en 2008. En conclusion, l'étude proposait plusieurs options : simple relevage, relevage avec ajout de jeux sur les chapes libres des sommiers de Grand-Orgue (Quarte, Tierce, Fourniture, Cymbale, Voix humaine), et remplacement de trois jeux au Positif (se substituant aux jeux ajoutés ou transformés par Gloton), ou encore le même programme avec ajout d'une Pédale indépendante à l'arrière de la tribune, dotée de 3 jeux, et enfin, le même programme avec déplacement du Récit, qui passait du dessus du grand buffet, au-dessus de la Pédale nouvellement installée à l'arrière.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée. Un projet encore plus ambitieux aurait comporté l'avancement du grand buffet – celui-ci a en effet été reculé au cours de son histoire –, permettant la mise en place, à l'arrière, d'une Pédale plus fournie. Après avis de la commission nationale des Monuments historiques en 2009, et le choix de l'ajout d'une Pédale de 3 jeux, la maîtrise d'œuvre a été mise en concurrence, et confiée à notre agence. Le cahier des charges, établi en 2013, a permis la consultation d'entreprises, et la *manufacture bretonne d'orgues*, dirigée par Nicolas Toussaint, a été retenue. Les travaux se sont déroulés entre mars 2014 et octobre 2016. La tribune a été renforcée dans l'intervalle. L'orgue a été inauguré le 20 novembre 2016 par Éric Lebrun.

Roland Galtier

COMPOSITION ACTUELLE DE L'ORGUE DE NOTRE-DAME DE NANTILLY, SAUMUR

I. POSITIF DE DOS 51 notes (do¹-ré⁵)	II. GRAND-ORGUE 51 notes (do¹-ré⁵)	III. RÉCIT EXPRESSIF 39 notes (do²-ré⁵)	PÉDALE 27 notes (do¹-ré³)
Bourdon 8	Bourdon 16	Flûte de Bonn 8	Bourdon 16 ¹
Gambe 8	Montre 8	Gambe 8	Flûte 8 ¹
Montre 4	Salicional 8	Voix céleste 8	Trompette 8 ¹
Nazard 2 2/3	Dulciane 8	Flûte 4	
Doublette 2 ¹	Bourdon 8	Hautbois 8	
Tierce 1 3/5 ¹	Prestant 4		
Cymbale III ¹	Flûte à cheminée 4		
Cromorne 8	Nazard 2 2/3		
	Doublette 2 ¹		
	Quarte 2 ²		
	Tierce 1 3/5 ³		
	Cornet V		
	Fourniture IV ¹		
	Cymbale III ¹		
	Trompette 8		
	Clairon 4		
	Voix humaine 8 ¹		

ACCESSOIRES

Accouplements Positif/G.O., Récit/G.O.

Tirasses G.O. et Positif.

Tremblant G.O.

Expression Récit à bascule.

1. Jeu neuf.

2. Ex Doublette.

3. 2 pieds décalé.

NB. La Doublette du Positif était de trop grosse taille, elle a été installée au Grand-Orgue et appelée Quarte, une Doublette neuve a été installée, et la Tierce est l'ancien deux pieds du Grand-Orgue (aussi de grosse taille), décalé et complété de 4 tuyaux à l'aigu.

Buffet à deux corps de Le Helloco, en chêne ; console en fenêtre.

Transmission mécanique.

Tirage des jeux mécanique.

Tempérament légèrement inégal (D'Alembert-Rousseau).

Diapason 433 Hz à 15°C.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saumur.

Maîtrise d'œuvre : Roland Galtier.

Entreprise : *Manufacture bretonne d'orgues* (Nantes).

Harmonie : Nicolas Toussaint.

Source : Roland Galtier.